

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 14 décembre 2009**

**CP 09/12-20**

*L'an deux mil neuf, le 14 décembre à 17 heures, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Etaient présents : MM. Massip, Moignard, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;*

*Absents, excusés : MM. Empociello, Cambon, et Viguié.*

**ACTION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE**

---

Dans le cadre de l'action culturelle en milieu scolaire, l'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget Primitif 2009, a approuvé l'inscription d'un crédit d'un montant de **34 455 €** pour les actions éducatives, culturelles, sportives.

Après avis de la Commission Education, Sport et Culture, réunie le 19 novembre 2009, je vous propose d'examiner les aides aux projets présentés.

Je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver les propositions d'aides ayant reçu l'agrément de la Commission Education, Sport et Culture.

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire s'établirait ainsi à l'article 65744, sous-fonction 311 :

• Enveloppe globale.....	<b>34 455 €</b>
• Engagement à la précédente Commission.....	<b>26 965 €</b>
• Engagement à la présente Commission.....	<b>6 750 €</b>
• Reliquat.....	<b>740 €</b>

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la commission éducation, sport et culture réunie le 19 novembre 2009,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

– Accorde les subventions départementales suivantes d'un volume global de 6 750 € :

<b>Demandeur</b>	<b>Projet</b>	<b>Subvention attribuée</b>
<b>1-Collège Jean Jaurès à Montauban</b>	Réalisation d'un court métrage d'animation en 6ème	1 500 €
<b>2-Collège Flamens à Castelsarrasin</b>	Comédie musicale atelier danse	1 300 € 1 500 €
<b>3-Association P'tit Gibus 82600 Verdun sur Garonne</b>	Célébration des 20 ans du dispositif collège au cinéma : rencontres des collégiens avec le réalisateur Jean-Jacques Beineix	250 €
<b>4-Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise</b>	Participation de 4 élèves à la Finale Junior Challenge à Rome (projet d'astronomie)	500 €
<b>5- Collège Manuel Azaña Montauban</b>	Actions occitanes	900 €
<b>6- Collège Jean-Jacques Rousseau - Labastide St Pierre</b>	20ème anniversaire du collège	800 €
<b>TOTAL.....</b>		<b>6 750 €</b>

– Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 65744, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,